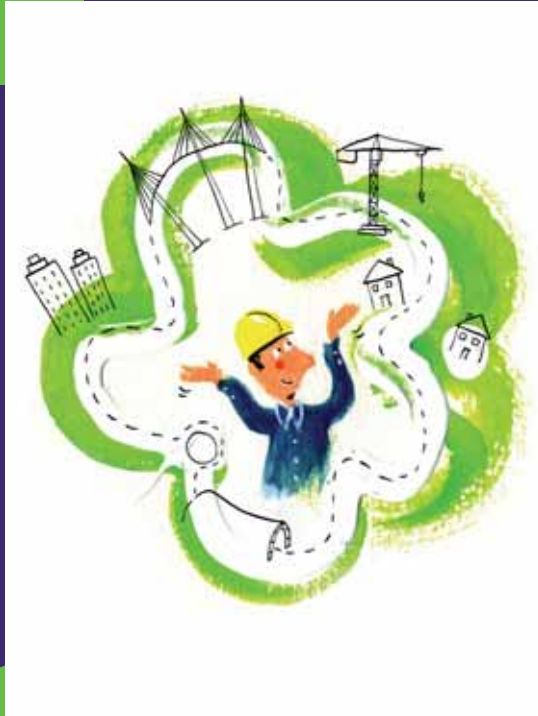


La Construction



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

Partie I

UN ENJEU SOCIÉTAL

- | | | |
|------------|---|-------------|
| 1-1 | La construction en quelques images fortes | P. 4 |
| 1-2 | Les marchés du Bâtiment | P. 5 |
| 1-3 | Les marchés des Travaux publics | P. 7 |
| 1-4 | Les marchés à l'international | P. 8 |
| 1-5 | Le développement durable | P. 9 |

Partie II

LE CONTEXTE SOCIAL

- | | | |
|------------|--|--------------|
| 2-1 | Démographie salariale | P. 12 |
| 2-2 | Organisation du travail | P. 15 |
| 2-3 | Les différentes catégories socioprofessionnelles | P. 17 |
| 2-4 | Les ressources humaines | P. 19 |
| 2-5 | Formation et profil de carrière | P. 22 |

Partie III

DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

- | | | |
|------------|------------------------|--------------|
| 3-1 | Études prospectives | P. 25 |
| 3-2 | Des pistes d'avenir | P. 26 |
| 3-3 | Emploi et prospectives | P. 28 |

Nota

Le CEP « Construction » dont ce document est une synthèse, s'appuie sur l'étude réalisée par Bernard Brunhes Consultants en 2006. Depuis, les données se sont parfois beaucoup modifiées et les partenaires des branches du secteur de la Construction ont déjà mis en œuvre des actions pour accompagner les évolutions des nombreux métiers et emplois du Bâtiment et des Travaux publics. Le lecteur pourra trouver des informations complémentaires et actualisées auprès des institutions professionnelles qui ont participé au pilotage de ce CEP (voir liste p. 31).



UN ENJEU SOCIÉTAL

Sous le vocable « Construction » sont réunies toutes les activités du Bâtiment et des Travaux publics. Les réalisations de la Construction, par essence sédentarisées, constituent le cadre de vie et de travail d'une population qui, majoritairement aujourd'hui, vit en milieu urbain. Bâtiment et Travaux publics façonnent ainsi l'essentiel de l'environnement quotidien de l'homme moderne.

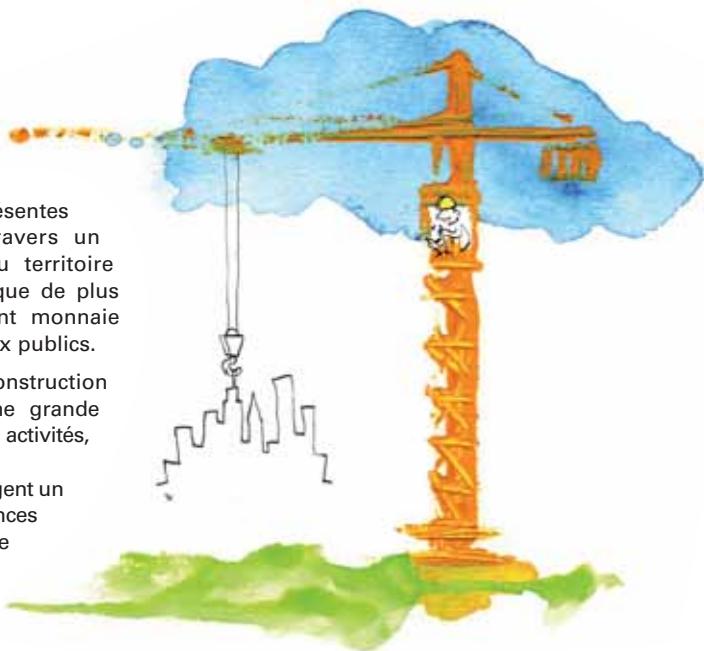
Ce faisant, la Construction porte en elle un enjeu sociétal considérable en termes d'urbanisme, d'architecture et, par là même, d'art de vivre pour la plupart de nos concitoyens !

LA CONSTRUCTION EN QUELQUES IMAGES FORTES

Maillage territorial

TPE et PME sont omniprésentes dans le Bâtiment à travers un maillage très dense du territoire rural et urbain. Tandis que de plus grandes entreprises sont monnaie courante dans les Travaux publics.

Les activités de la Construction s'exercent au sein d'une grande variété de domaines. Ces activités, à la fois multiples et en perpétuelle évolution, exigent un vaste champ de compétences professionnelles, une forte capacité d'adaptation et, plus généralement, une grande réactivité.



Main-d'œuvre*

La Construction compte 1 300 000 actifs, soit près d'un salarié sur 12 du secteur marchand, ce qui représente plus du tiers des emplois salariés de l'Industrie. En 2003, on dénombrait dans la Construction 171 256 établissements d'au moins un salarié, soit un peu plus de un établissement sur 9 du secteur marchand en France (1 529 068 établissements au total).

Les TPE et PME du Bâtiment emploient, globalement, la plus grande partie de la main-d'œuvre de la Construction. Cela dit, les Travaux publics, secteur à forte intensité capitalistique, sont caractérisés par des établissements dont la taille, en nombre de salariés, est en moyenne trois fois plus importante que dans le Bâtiment.

Chiffre d'affaires

En 2005, le chiffre d'affaires de la Construction hexagonale s'élevait à près de 170 milliards d'euros, dont 119,3 M€ pour le Bâtiment et 50,6 M€ pour les Travaux publics.

Valeur ajoutée

Le taux de valeur ajoutée de la Construction (37 %) est supérieur à celui de l'Industrie (26 % environ), mais inférieur à celui de l'ensemble des activités marchandes (45 %). La valeur ajoutée la plus importante est observée dans le second œuvre avec environ 42 %.

* Hors agriculture d'après les données extraites des « Portraits statistiques de branche » CEREQ (12 avril 2005).

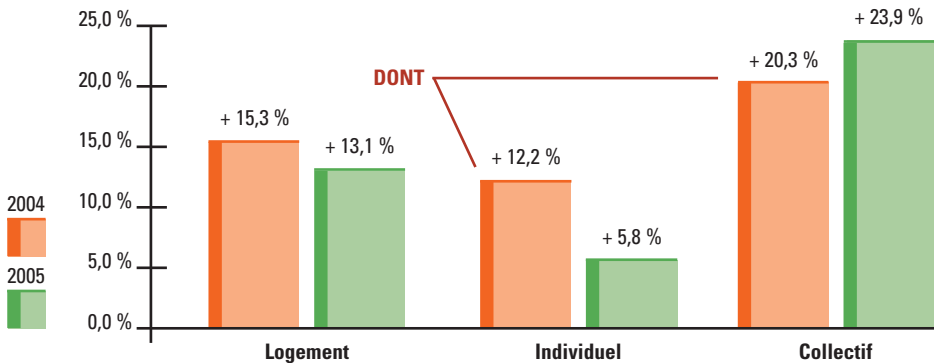
LES MARCHÉS DU BÂTIMENT

Le marché du neuf

L'année 2003 marque la reprise du marché du neuf (+ 3,8 %). L'année suivante, 362 000 logements sont mis en chantier (+ 15,3 %). Et avec plus de 410 000 logements construits en 2005 (+ 13,1 %), c'est un record vieux d'un quart de siècle qui tombe ! Les logements collectifs dopent alors le marché en enregistrant une progression des mises en chantier supérieure à 20 % en 2004 et 2005 et, dans une moindre mesure, la construction de maisons individuelles.

Le marché du neuf correspond désormais à plus de la moitié de l'ensemble des activités du Bâtiment (52 %).

La forte progression du marché du logement en 2004 et en 2005



Après trois années de croissance en 1999, 2000 et 2001, le non-résidentiel neuf a baissé en 2002 et 2003 avant de se stabiliser en 2004 et 2005.

Le non-résidentiel neuf est soumis à deux tendances contradictoires :

- 1) Le repli de la commande privée. La faible progression de la construction de commerces en 2005 ne compense pas la forte baisse des commandes du secteur industriel, alors que l'immobilier de bureau demeure stable.
- 2) Le dynamisme de la commande publique soutenue par les régions et les départements (établissements d'enseignement) et par l'État (Plan hôpital 2007).

LES MARCHÉS DU BÂTIMENT

L'entretien, la réhabilitation et l'amélioration

Ce secteur qui représente 48 % de l'ensemble des activités du Bâtiment reste dynamique grâce à la TVA à taux réduit et aux facilités d'accès au crédit.

Le logement social

Les conditions de financement de la construction et de l'entretien des logements sociaux sont assurées par l'État. En 2003 on dénombrait 4 217 000 logements sociaux. Une résidence principale sur 6 est un logement social. Pour autant, le nombre de logements sociaux financés par an est passé de 89 000 en 1994 à environ 43 000 en 1999 et 2000 avant de rebondir, tout en restant très en deçà du rythme nécessaire à satisfaire une demande estimée à un million de logements, alors que la loi Solidarité et Renouvellement urbain de 2000 impose désormais aux communes, parfois réticentes, de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.

Question de taille

Flexibles et réactives, les petites entreprises de la Construction s'adaptent mieux que les grandes aux chantiers modestes. Dans les Travaux publics, les PME ont des capacités à répondre à de gros marchés du fait de leurs plus faibles charges de structure. Mais, à l'inverse, on observe qu'en période de crise les grandes entreprises de la Construction n'hésitent pas à se déplacer sur les petits marchés.

Bref, quelle que soit leur taille, les entreprises de la Construction interviennent sur des marchés concurrentiels.

D'autre part, le volet logement du Plan de cohésion sociale a prévu un programme ambitieux en matière de financement de logements locatifs sociaux, permettant de passer de 80 000 logements de ce type en 2004 à 142 000 en 2009, soit un financement de 591 000 logements en cinq ans. 56 000 de ces logements ont été réalisés en 2005. Il a été prévu, en outre, une mobilisation du parc privé avec, pour objectif, le conventionnement de 200 000 logements privés à loyer maîtrisé et le renforcement de l'accueil et de l'hébergement d'urgence.

La TVA à 5,5 %

On estime que la réduction du taux de TVA à 5,5 % a contribué à dynamiser les travaux de réhabilitation, de transformation et d'entretien, lesquels concerneraient entre 40 000 et 60 000 emplois, dont une partie se situe dans le gros œuvre.

LES MARCHÉS DES TRAVAUX PUBLICS

Avec 32,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) en 2004, les entreprises de Travaux publics (8 062 structures employant 250 000 salariés) ont enregistré une croissance en volume de 4,7 %, puis de 2,5 % en 2005 et 6 % en 2006.

Le marché des Travaux publics (TP) est dominé par cinq activités principales. À savoir :

- **Les travaux routiers**, qui représentent plus du tiers du chiffre d'affaires de la branche, bénéficient de grands chantiers autoroutiers et du développement des pistes cyclables, ronds-points et voies piétonnières.
- **Les réseaux humides** comptent pour 17,8 % du CA en 2004. La rénovation des canalisations dans les villes, les travaux de mise aux normes européennes en matière de nitrates et de phosphates et la construction de stations d'épuration soutiennent l'activité.
- **Les terrassements généraux** (17,4 % du CA en 2004) sont une activité en croissance en raison des chantiers routiers et de la construction de lignes à grande vitesse (LGV).
- **Les travaux électriques** représentent 14,3 % des activités du secteur. L'enfouissement des lignes électriques et l'essor de nouveaux systèmes de communication portent, pour une bonne part, l'activité.
- **Les ouvrages d'art et d'équipement industriel** ont connu une croissance soutenue en 2003 et 2004 (+ 10,8 %) en raison de la construction de ponts et viaducs des LGV.

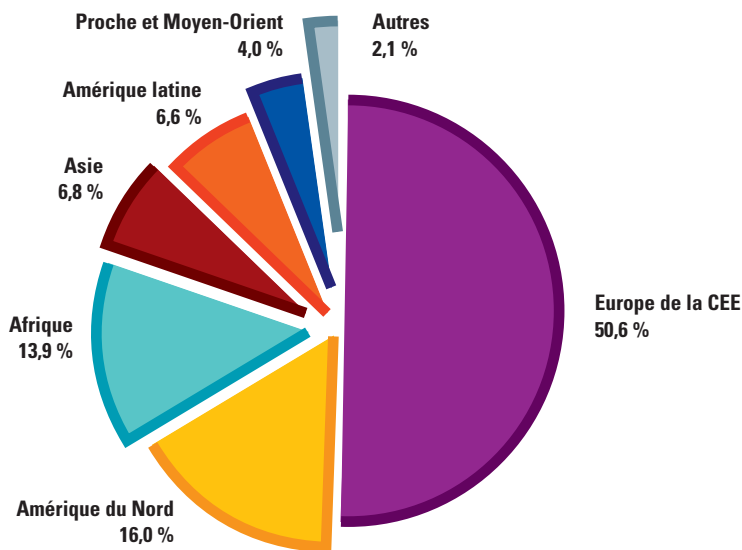


LES MARCHÉS À L'INTERNATIONAL

L'international a représenté 3,3 % du CA du Bâtiment en 2005 (4 M€ sur un total de 119,3), mais plus du tiers pour les Travaux publics (17,6 M€ sur un total de 50,6).

Sur un CA global du Bâtiment et des Travaux publics français (BTP) de 169,9 M€ en 2005, 21,6 M€ ont été réalisés hors métropole. L'Europe comptait en 2004 pour 50,6 % du CA du BTP à l'international, loin devant l'Amérique du Nord (16 %) et l'Afrique (13,9 %).

Les marchés internationaux du BTP français en 2004



Source : BBC/FNTP.

Selon *Engineering News Record*, deux groupes français se plaçaient respectivement à la première et deuxième place des constructeurs mondiaux en 2005.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'après Seconde Guerre mondiale a été caractérisé par une amélioration notable des conditions de l'habitat du fait de la reconstruction et des nombreux et vastes programmes de construction qui ont suivi. Ce progrès en termes de confort et d'hygiène a joué un rôle très positif sur la santé de populations dont certaines sortaient de logements insalubres.

La fin du xx^e siècle a vu la montée en puissance des préoccupations environnementales et sociétales qui conduit, chaque année davantage, à la prise en compte de nouveaux enjeux relevant du développement durable, tels : l'amélioration de l'accessibilité des logements, les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, l'impact du bâtiment sur la santé.

Recyclage

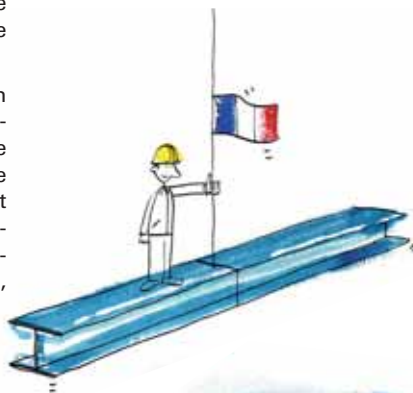
On estime que les 100 millions de tonnes de sous-produits et excédents de chantier générés annuellement par le BTP sont constituées à 90 % de déblais naturels recyclables. Autre donnée remarquable, 10 % des matériaux utilisés par les Travaux publics proviennent de déchets des autres secteurs industriels : sable de fonderie, pneumatiques, matières plastiques, schistes... Ces déchets industriels sont valorisés dans les techniques routières, la construction de parkings et de murs antibruit.

Santé

L'emploi d'un très grand nombre de nouvelles molécules pour la fabrication de matériaux de construction ainsi que pour la mise en œuvre de certains de ces matériaux pose le problème de la dangerosité des

produits utilisés et de leur dégradation dans le temps.

Bâtiment et Travaux publics développent l'usage de produits à la fois innovants et naturels en substitution aux produits dérivés des énergies fossiles.



Annales historiques 1998 - 2006

1998

Après sept années de baisse quasi continue, l'activité de la Construction se redresse en 1998. Le développement du marché du neuf pousse les entreprises à embaucher. La maison individuelle a le vent en poupe tandis que le logement collectif connaît une moins forte croissance malgré le dynamisme du secteur privé. La construction locative aidée ne bénéficie pas de la reprise.

1999 - 2000

La Construction affiche une croissance de + 5,3 % et, conséquence de la tempête en fin d'année 1999 et de la mise en place de la TVA à 5,5 %, le phénomène s'accélère en 2000 pour atteindre + 6,1 %. La barre des 300 000 logements neufs mis en chantier est alors dépassée. La maison individuelle confirme son dynamisme tandis que le locatif aidé s'oriente désormais à la baisse. Les Travaux publics sortent du tunnel. Pour la première fois depuis 1994, les activités sont en hausse en 1999 et plus encore en 2000 grâce au secteur privé et aux collectivités territoriales.

L'emploi s'oriente nettement à la hausse. Après une perte de 270 000 emplois entre 1990 et 1997, l'embauche s'amplifie en 1998 : 70 000 emplois permanents et 42 000 emplois temporaires sont ainsi créés. Une pénurie de main-d'œuvre qualifiée se fait même ressentir dès 2000. 50 000 offres d'emploi ne sont d'ailleurs pas satisfaites dans le BTP cette année-là.

2001 - 2004

La Construction connaît un ralentissement en 2001 et une stagnation en 2002 et 2003. Suit une reprise du marché du neuf et de l'entretien en 2004 alors que le non-résidentiel marque le pas. L'emploi reste orienté à la hausse. Des difficultés de recrutement réapparaissent en 2005, au sein, notamment, des entreprises artisanales.

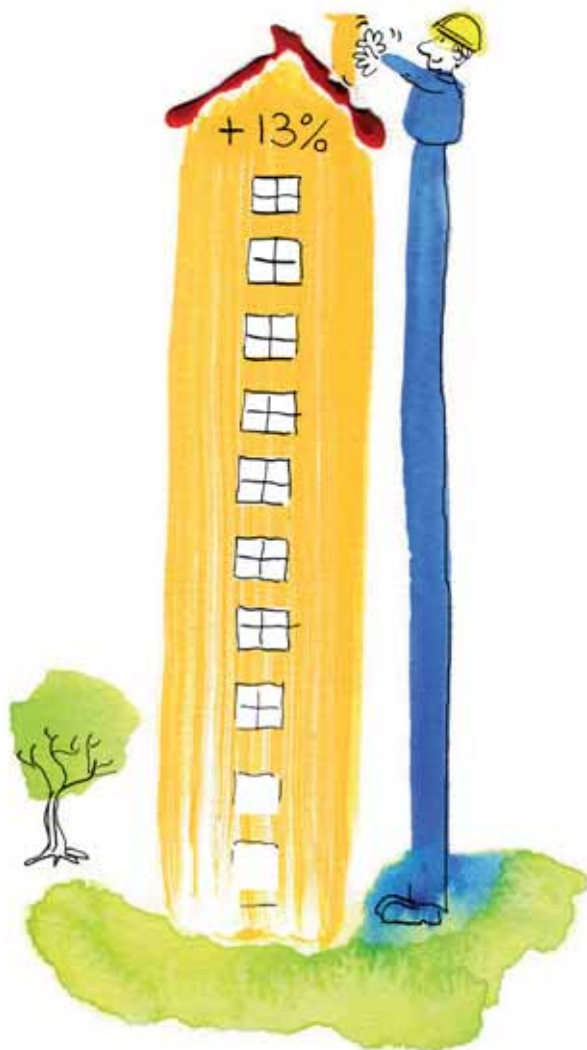
2005

Le logement soutient toujours l'activité du Bâtiment. Les mises en chantier progressent encore et concernent 410 000 logements. La part du non-résidentiel augmente de 0,4 % en volume. Le dynamisme de la commande privée est contrarié par le fléchissement de la commande publique. Les travaux d'entretien et d'amélioration poursuivent leur développement.

La Construction crée des emplois pour la neuvième année consécutive (+ 49 000).

2005 - 2006

L'activité demeure satisfaisante dans les Travaux publics.



LE CONTEXTE SOCIAL

Selon les statistiques de la CNS BTP*, les effectifs du Bâtiment s'élevèrent, en 2005, à 1 006 500. À la même époque, les effectifs des Travaux publics se montent à 258 500.

En termes de création d'emplois, la Construction est, depuis plusieurs années, l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie française.

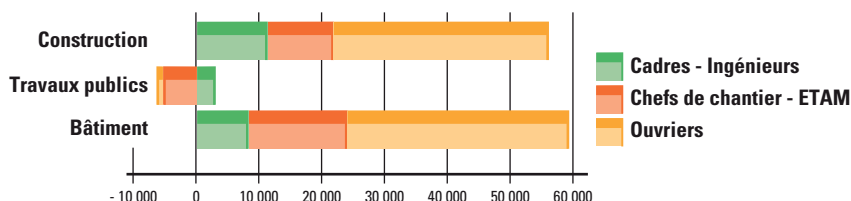
* CNS BTP : Caisse nationale de surcompensation du BTP, devenue en 2007 l'UCF CI BTP (Union des caisses de France du réseau Congés intempéries du BTP).

DÉMOGRAPHIE SALARIALE

L'évolution récente des effectifs de la Construction

Depuis 2000, le taux d'évolution des effectifs salariés dans la Construction est plus élevé que dans les autres secteurs (Tertiaire et Industrie). Emplois salariés et intérimaires ne cessent de croître depuis 1998. En 2005, selon l'Insee, 49 000 emplois ont été créés.

Évolution récente des effectifs salariés (2002-2005) selon la CSP



Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

La croissance salariale de ces dernières années ne touche pas de manière identique les différentes composantes de la Construction. Ainsi, les effectifs du second œuvre ont-ils progressé de 13 % par rapport à 1998, c'est-à-dire près de trois fois plus que le gros œuvre.

Dans les TP, la progression des effectifs a été particulièrement nette à partir de l'année 2005 (+ 16 000 emplois en 2006).

La filière Construction

La notion de filière Construction couvre la prise en compte de toute la chaîne comprenant, d'amont en aval, le montage défini par le maître d'ouvrage, la conception apportée par le maître d'œuvre, la réalisation des travaux par les entreprises du BTP et la réception des travaux par le maître d'ouvrage.

À noter que les travaux d'entretien et de réhabilitation s'inscrivent également dans une filière dont la première étape concerne l'étude et le diagnostic permettant l'établissement de l'état des lieux.

Lexique

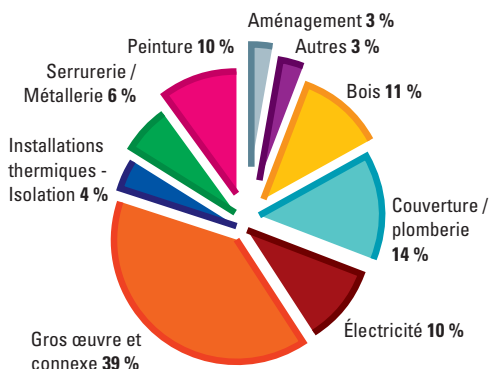
Sous-traitance

La sous-traitance est une pratique communément utilisée dans le Bâtiment et les Travaux publics. Elle permet à une entreprise de confier à une autre entreprise, dite sous-traitante, l'exécution de tout ou partie d'un marché.

Co-traitance

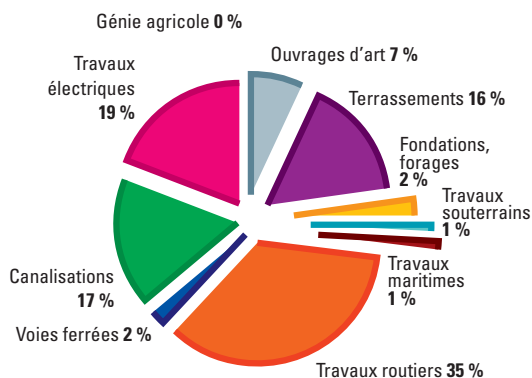
Les entreprises mettent en commun leurs métiers et matériel afin d'accroître leur efficacité et leur flexibilité, d'être davantage compétitives dans les appels d'offres et d'augmenter leurs chances d'obtention de marchés.

Répartition des effectifs salariés Bâtiment par activité (2005)



Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

Répartition des effectifs salariés Travaux publics par activité (2005)



Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

Répartition des salariés en fonction des activités Bâtiment et TP

Dans le Bâtiment, c'est le gros œuvre qui emploie le plus de salariés devant la couverture / plomberie, le bois, l'électricité, la peinture et la serrurerie / métallerie.

Dans les Travaux publics, les travaux routiers emploient plus du tiers des effectifs salariés loin devant les travaux électriques (19 %), les canalisations (17 %), les terrassements (16 %), puis les ouvrages d'art (7 %).

Répartition des salariés en fonction de la taille des entreprises

Sur la période 2001-2004 précédant donc la reprise dans les Travaux publics, les données de la CNS BTP et de l'UNEDIC mettent en évidence le rôle essentiel du Bâtiment dans la hausse des effectifs salariés de la Construction. Parmi les évolutions sensibles, notons que le gros œuvre perd des emplois dans les entreprises de 50 à 200 salariés mais, en revanche, en gagne dans celles de 20 à 50 salariés.

Confirmant une tendance déjà ancienne, on observe que ce sont les petites entreprises et les entreprises de plus de 200 salariés qui créent des emplois. Alors que les entreprises de 50 à 200 salariés perdent des emplois.

L'intérim

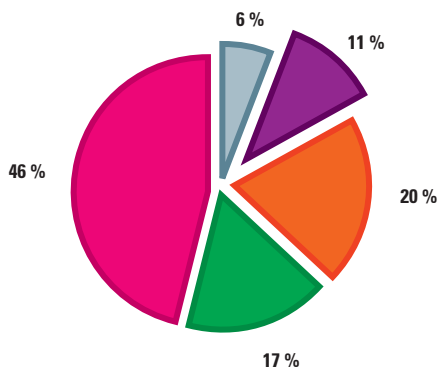
Le taux de recours à l'intérim est deux fois plus élevé dans la Construction que la moyenne des autres secteurs (7,5 % contre 3,5). Ce taux est de 10,4 % dans les Travaux publics. On dénombre environ 120 000 emplois équivalent temps plein en intérim dans la Construction.

Le flux européen

Depuis 2006, 10 000 ressortissants des nouveaux États membres de l'Union européenne sont venus travailler en France. Les Polonais ont été les plus nombreux, loin devant les Tchèques et les Hongrois. Dans la Construction, c'est le métier de maçon qui est le plus représenté chez les migrants. Au 1^{er} janvier 2007, le marché du travail français s'est ouvert aux Roumains et aux Bulgares. On estime que 100 000 ressortissants étrangers travaillent en France dans la Construction. La plupart sont originaires de l'Europe de l'Est.

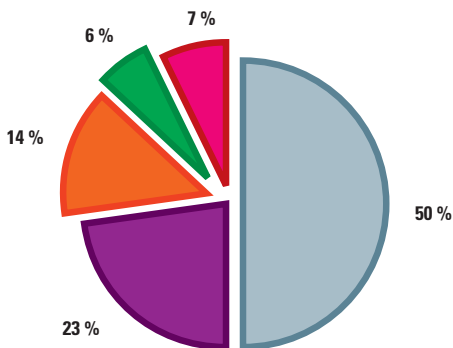
DÉMOGRAPHIE SALARIALE

Répartition des effectifs salariés Bâtiment par taille d'entreprise (2005)



Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

Répartition des effectifs salariés Travaux publics par taille d'entreprise (2005)



Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

- + de 200 salariés
- de 51 à 200 salariés
- de 21 à 50 salariés
- de 11 à 20 salariés
- de 1 à 10 salariés

Le poids de l'artisanat...

Les données 2003 révèlent que sur les 307 205 artisans de la Construction, 95 % d'entre eux travaillent dans le Bâtiment et 5 % dans les Travaux publics, soit un peu plus de 15 000 artisans. Depuis la reprise, on assiste à une augmentation du nombre de l'ensemble des professionnels. Seules les professions de maçon, carreleur et plâtrier, soit encore plus de 90 000 postes, sont en repli.

Notons encore que l'artisanat est davantage présent au sud qu'au nord de la Loire. Cette concentration méridionale de l'artisanat dans le Bâtiment est surtout sensible dans le second œuvre. La répartition en 2003 des artisans dans les différentes activités par ordre décroissant est la suivante :

Maçons, carreleurs, plâtriers	90 576
Peintres, vitriers, revêtement	62 593
Couvreurs, plombiers, chauffagistes	50 817
Menuisiers, charpentiers, agencement	47 407
Électriciens	35 883
Travaux publics	15 592
Non précisée	4 337
Total	307 205

...et des petites entreprises

Les entreprises de moins de 20 salariés représentent 69 % des actifs salariés et non salariés du Bâtiment et 62 % du chiffre d'affaires. Les entreprises de moins de 10 salariés regroupent 50 % des actifs du Bâtiment et réalisent 42 % du chiffre d'affaires.

Les petites entreprises sont surtout présentes dans les activités de maçonnerie, peinture, menuiserie, bois, plomberie et, dans une moindre mesure, l'électricité.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Un management décentralisé

Les entreprises mises en place par les grands groupes (agences et filiales décentralisées) bénéficient généralement d'une grande autonomie de gestion. Leur compétence s'exerce sur un secteur géographique défini ou plus largement à la faveur d'une spécialisation par marché. Le siège de ces groupes prend le plus souvent en charge la gestion financière globale, les ressources humaines, la communication et, parfois aussi, les fonctions achat.

Ce type de modèle est communément répandu dans les Travaux publics.

Un travail en équipe

Les entités chargées localement des travaux de construction conservent généralement une dimension à taille humaine. Elles évitent, autant que faire se peut, d'avoir à manager des unités dépassant la centaine d'ouvriers.

Dans les PME et les grandes entreprises ne dépendant pas d'un major, le même mode d'organisation se rencontre avec, toutefois, une prise de décision qui demeure plus concentrée au niveau du chef d'entreprise. Ici, le management est encore marqué culturellement par la prédominance d'entreprises familiales.

L'organisation du travail dans la Construction s'appuie sur la notion de gestion de projet à partir d'un chantier avec une ligne hiérarchique qui est plus étoffée dans les groupes que parmi les PME.

Les artisans, quant à eux, cumulent les fonctions hiérarchiques, laissant le plus souvent à leur conjoint(e) la gestion administrative et financière. On observe une montée

en puissance de la fonction commerciale et une attention soutenue du chef d'entreprise à échanger avec les équipes.

Temps, responsabilisation et polyvalence

La gestion du temps est essentielle pour maintenir les marges. La réduction des délais et la prévention des retards deviennent une préoccupation majeure.

L'informatique facilite la préparation des chantiers, leur suivi et leur gestion, permet de comptabiliser *in situ* les heures passées.

L'adoption d'une démarche qualité contribue, elle aussi, à réaliser des économies substantielles sur les produits et surtout sur le temps de main-d'œuvre et à réduire le coût de l'assurance sur les risques de malfaçons.

On assiste à une nette évolution vers la décentralisation accrue des responsabilités sur les chantiers à tous les niveaux de la hiérarchie. Ce qui concourt au développement de l'autonomie et de la responsabilisation des salariés, en particulier au niveau de l'encadrement de chantier, mais aussi parmi les ouvriers dont les profils sont de plus en plus qualifiés.

Les Travaux publics misent, pour leur part, sur la polyvalence des ouvriers appelés à être, par exemple, tantôt ouvrier VRD, tantôt conducteur d'engins. La même tendance est observée dans le gros œuvre et le second œuvre au sein de l'artisanat. Le marché de la rénovation pousse d'ailleurs à la polyvalence.

Cette évolution satisfait les ouvriers qui apprécient généralement la diversité des tâches et des chantiers.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Une organisation plus complexe

Par souci d'une plus grande réactivité, les compétences de bureaux d'études techniques sont de moins en moins confiées à des compétences externes à l'entreprise. L'ingénierie concomitante se développe dans les Travaux publics et le gros œuvre, afin d'apporter une réponse efficace à la pression des délais. Il n'est plus rare que plusieurs corps de métiers interviennent en même temps sur un chantier, ce qui implique une coordination accrue, une fine gestion des matériels évitant la perte de temps.

Parallèlement, les plannings, l'affectation des personnes sont gérés sur le terrain, le plus souvent, par les conducteurs de travaux ou les chefs de chantier.

Les conditions de travail

Le temps de travail a été réduit, mais le rythme de travail s'est intensifié. Délais et rentabilité obligent. L'annualisation du temps de travail permet de mieux prendre en compte les fluctuations saisonnières. Cela dit, certains chefs d'entreprise se plaignent des difficultés à convaincre leurs salariés d'effectuer des heures supplémentaires.

Le phénomène des astreintes a tendance à se développer dans les entreprises en raison de la montée en puissance des activités d'entretien et de maintenance.

La sécurité sur les chantiers mobilise les entreprises de toute taille, d'autant que la responsabilité pénale de l'encadrement est engagée. On note l'émergence de nouvelles fonctions de coordonnateur Qualité sécurité



environnement (QSE), responsable QSE sur les chantiers. Dans les PME, l'objectif zéro accident est communément recherché à travers, notamment, la certification OHSAS 18001 relative à la politique de gestion de santé et de la sécurité.

La santé. On observe une diminution de la pénibilité de bon nombre de métiers du BTP grâce aux évolutions techniques et technologiques permettant de réduire les charges manutentionnées et de disposer d'engins plus maniables. Un exemple : les sacs de ciment qui, autrefois, pesaient 50 kg, ne font aujourd'hui que 30 kg. Les maladies professionnelles – arthrose précoce, troubles musculo-squelettiques (TMS), lombalgies – demeurent néanmoins une réalité tangible dans la Construction. Le nombre d'inaptitudes professionnelles partielles, et surtout totales, est important en fin de carrière. On peut, en outre, redouter l'apparition de nouveaux troubles liés au stress généré par la pression, l'intensification du rythme de travail, etc.

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Comparée à l'Industrie, la Construction – secteur de production – est caractérisée par une surreprésentation des artisans, des chefs d'entreprise et des ouvriers qualifiés (45 % contre 35 % dans l'Industrie), une sous-représentation des cadres supérieurs, des professions libérales, des professions intermédiaires et des ouvriers des premiers niveaux de qualification.

On observe, entre 1994 et 1996, puis, entre 2000 et 2002, une croissance significative des effectifs d'ouvriers de 1^{er} niveau de qualification dans la Construction.

La ventilation des catégories socio-professionnelles (CSP) varie selon le type d'activité. Les Travaux publics emploient plus de cadres et professions intermédiaires que le Bâtiment. Les ouvriers des premiers niveaux de qualification sont davantage représentés dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

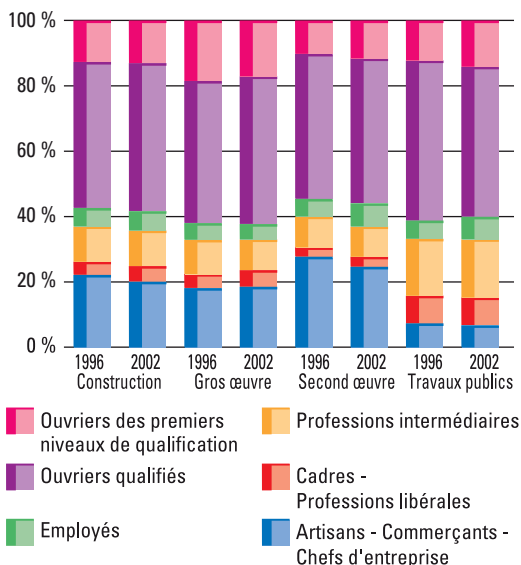
Dans le Bâtiment

Les effectifs salariés du Bâtiment s'élevaient à 1 006 500 en 2005, soit une hausse de 6 % par rapport à 2002*.

Les cadres. On dénombre, en 2005, 72 500 cadres, soit 7 % du total des effectifs salariés du Bâtiment. Ce chiffre ne prend pas en compte les chefs d'entreprise qui représentent 20 % des emplois dans la Construction. Entre 2002 et 2005, le nombre de cadres a augmenté de 13 % au profit des services administratifs (+ 10 000) et commerciaux (+ 2 500).

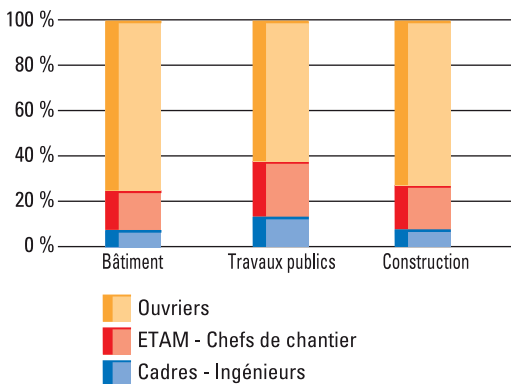
* Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

Répartition des secteurs selon les principales CSP entre 1994-1996 et 2000-2002



Source : Enquête emploi

Répartition des effectifs salariés par CSP en 2005



Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Les ETAM - chefs de chantier. Avec 170 000 ETAM dans le Bâtiment, cette catégorie représente 17 % des effectifs salariés. Leur nombre a progressé de 10 % entre 2002 et 2005. On observe que le pourcentage des personnels techniques augmente avec la taille des entreprises alors que celui des personnels administratifs est confronté au phénomène strictement inverse.

Les ouvriers. Ils représentent 76 % des effectifs du Bâtiment. Leur nombre était de 762 000 en 2005, dont 61 % d'ouvriers qualifiés et très qualifiés. Sur la période 2002-2005, le nombre des ouvriers des premiers niveaux de qualification a progressé de + 36 000, celui des ouvriers très qualifiés a augmenté de + 8 000, tandis que celui des ouvriers qualifiés a diminué de - 9 000.

Dans les Travaux publics

Les cadres. Ils sont 35 000 en 2005, soit 14 % de l'ensemble des effectifs des Travaux publics. Et alors que les effectifs salariés ont globalement baissé entre 2002 et 2005, le nombre de cadres a progressé de + 10 %.

Les ETAM - chefs de chantier. Ils sont 64 000 en 2005, ce qui représente 25 % des effectifs globaux, en baisse de - 7 % (solde négatif d'environ 5 000) par rapport à 2002. Les ETAM sont plus fortement représentés dans les grandes entreprises que dans les petites.

Les ouvriers. Ils sont 159 000 en 2005, soit 62 % de l'ensemble des effectifs. 70 % des ouvriers sont qualifiés ou très qualifiés. Au cours de la période 2002-2005, les effectifs d'ouvriers des premiers niveaux de qualification (+ 11 000) et très qualifiés (+ 4 000) ont augmenté. Tandis que les effectifs des ouvriers qualifiés ont dans le même temps baissé (- 16 000).

Métier ouvrier dans le Bâtiment

	Nombre	%
Maçon	170 600	27 %
Peintre	74 700	12 %
Menuisier	68 800	11 %
Électricien	65 800	11 %
Plombier	40 800	7 %
Couvreur	32 500	5 %
Métallier - Serrurier	30 000	5 %
Plâtrier	26 700	4 %
Charpentier	20 900	3 %
Installateur thermique	20 500	3 %
Carreleur	16 700	3 %
<i>Ouvriers autres métiers</i>	<i>51 500</i>	<i>8 %</i>
Total métiers répertoriés	620 500	100 %
Métiers divers non répertoriés	141 100	18 %
Total Ouvriers	761 600	100 %

Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

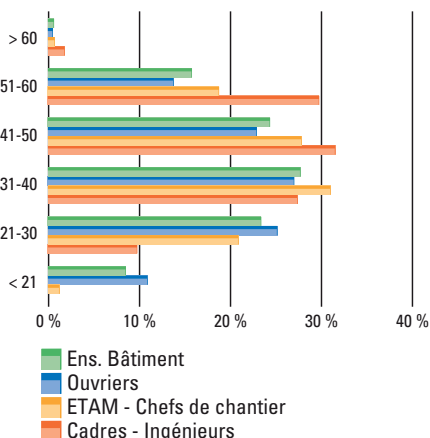
Métier ouvrier dans les Travaux publics

	Nombre	%
Conducteur d'engins	19 400	18 %
Conducteur poids lourd	16 300	15 %
Ouvrier VRD	14 100	13 %
Monteur en réseaux d'énergie	10 800	10 %
Constructeur d'OA béton armé	9 500	9 %
Constructeur de routes	3 900	4 %
Mécanicien	3 300	3 %
Conducteur d'engins route	3 100	3 %
Canalisateur	3 000	3 %
Terrassier	2 800	3 %
<i>Ouvriers autres métiers</i>	<i>15 800</i>	<i>15 %</i>
Total métiers répertoriés	106 400	100 %
Métiers divers non répertoriés	52 800	33 %
Total Ouvriers	159 200	100 %

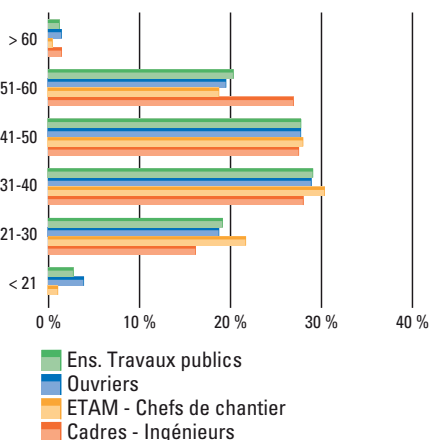
Source : UCF CI BTP, anciennement CNS BTP.

LES RESSOURCES HUMAINES

**Pyramide des âges dans le Bâtiment
selon la CSP en 2005**



**Pyramide des âges dans les Travaux publics
selon la CSP en 2005**



La pyramide des âges

Les tranches des moins de 25 ans et des plus de 50 ans prennent une importance significative. Les trois classes des 25-49 ans sont moins représentées dans la Construction que dans l'ensemble des activités du secteur marchand.

La moyenne d'âge des salariés dans les Travaux publics est sensiblement plus élevée que celle du Bâtiment : plus de 50 % des salariés ont plus de 40 ans.

La population salariée est plus jeune dans les entreprises de construction de moins de 20 salariés que dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Dans le Bâtiment

Les cadres. 23 000 cadres du Bâtiment qui ont plus de 50 ans en 2005 devraient, d'ici une dizaine d'années, prendre leur retraite. 56 % des cadres âgés de plus de 50 ans en 2005 travaillent dans des entreprises de moins de 20 salariés.

Les ETAM. On note une surreprésentation de la classe moyenne des 31-40 ans. Pour autant, 33 000 ETAM ont plus de 50 ans en 2005.

Les ouvriers. 109 000 ouvriers du Bâtiment ont plus de 50 ans en 2005. 59 % d'entre eux sont employés dans des entreprises de moins de 20 salariés.

Dans les Travaux publics

Les cadres. Plus de 10 000 cadres des Travaux publics ont plus de 50 ans en 2005.

Les ETAM. Malgré une surreprésentation des classes 21-30 ans et 31-40, on dénombre 12 000 ETAM à avoir plus de 50 ans en 2005.

Les ouvriers. En 2005, 33 000 ouvriers ont plus de 50 ans.

LES RESSOURCES HUMAINES

Les difficultés du recrutement

La Construction est, de manière récurrente, confrontée à des difficultés de recrutement. Ces difficultés, accentuées par la reprise depuis 1998, touchent aussi bien le Bâtiment que les Travaux publics. Et cela, quand bien même les moyennes et grandes entreprises sont en mesure de compenser, en partie, ce déficit de main-d'œuvre par le recours à la sous-traitance et à l'intérim, ce que les petites entreprises et les artisans ont beaucoup plus de mal à réaliser.

Les difficultés de recrutement touchent ainsi les entreprises de toute taille. Mais les entreprises artisanales sont davantage pénalisées en raison, semble-t-il, de leur moindre capacité à gérer les embauches.

L'étude CEP Construction note que, dans le Bâtiment, les demandes les plus fortes portent, par ordre décroissant, sur des postes d'ouvriers qualifiés dans les métiers de maçons, puis de plâtriers, charpentiers et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre et du second œuvre, enfin des peintres et autres ouvriers qualifiés des finitions. Dans les Travaux publics, la demande s'exerce au profit des ouvriers qualifiés : constructeurs en voirie et réseaux, maçons spécialisés et canaliseurs.

Les demandes d'embauche concernent également les personnels d'encadrement du Bâtiment et des Travaux publics et notamment l'encadrement intermédiaire situé en première ligne face aux pressions des clients et aux contraintes de délais.

Gagner en attractivité

La communication : diverses actions ciblées de communication en faveur des carrières offertes dans la Construction, parmi lesquelles l'ouverture de chantiers au public, une campagne d'affichage sur les camionnettes de chantier, l'organisation de forums et d'interventions dans les collèges et lycées, ont été engagées.

Les rémunérations et avantages sociaux : contrairement à certaines idées reçues, les salaires proposés dans la Construction sont légèrement supérieurs à ceux de l'ensemble des secteurs quels que soient les niveaux de diplôme, sauf au niveau IV où ils sont égaux.

Les petites entreprises développent des politiques de rémunération par le biais de primes d'assiduité, de rendement, voire d'intéressement. Les entreprises de taille importante pratiquent l'intéressement et la participation, et offrent très souvent des éléments de rémunération complémentaire.

On observe une tendance à l'individualisation des rémunérations – et donc aussi des augmentations – à travers des primes liées à la productivité et au respect des plannings.

La promotion interne a joué un rôle déterminant parmi les salariés disposant d'une certaine ancienneté. Pour autant, l'entrée de jeunes diplômés à des niveaux de responsabilité et d'encadrement à la faveur du renouvellement des générations ne permet pas toujours d'atteindre un bon équilibre entre la promotion interne – traditionnellement pratiquée dans la Construction – et le recrutement externe. C'est la raison pour laquelle certaines entreprises se sont engagées dans une



politique de formation offrant, notamment, aux chefs d'équipe la possibilité d'accéder aux postes de chef de chantier.

La place des femmes. Certes, la féminisation des effectifs salariés demeure un phénomène marginal dans la Construction. Mais, une évolution est amorcée. Ainsi la part des femmes dans les métiers de la Construction est-elle passée de 9,1 à 9,6 % entre 2002 et 2005. Dans ce début de rééquilibrage souhaité par la profession elle-même, le Bâtiment a pris une légère avance sur les Travaux publics.

La féminisation des diverses professions de la Construction s'inscrit dans une dynamique désormais avérée. L'étude du CEP Construction observe que l'amélioration des conditions de travail, qui a porté et porte encore sur la réduction de la manutention de charges lourdes, par exemple, et l'évolution des mentalités, jouent en faveur de l'arrivée des femmes sur les chantiers.

Les ouvrières représentent seulement 1,2 % des effectifs totaux de la Construction. Cette situation a amené les organisations professionnelles à se mobiliser.

L'évolution la plus forte est observée au niveau des ETAM - chefs de chantier (de 40 à 41,4 %) et, surtout, des cadres ingénieurs (de 10,8 à 12,2 %).

Les diplômés, surtout ceux de haut niveau, sont le vecteur essentiel de l'arrivée espérée des femmes dans la Construction. Ce phénomène est particulièrement observé parmi les bureaux d'études, bureaux de méthodes, les fonctions qualité, sécurité, environnement et prévention, et dans les fonctions d'encadrement : ingénieur travaux, conducteur de travaux et, plus rarement il est vrai, chef de chantier.

On constate que les femmes contribuent, de surcroît, à une meilleure prise en compte des consignes de sécurité, d'hygiène et de propreté des chantiers.

Dans l'artisanat et les TPE, où le rôle des conjointes est traditionnellement important, nous rappellerons que la fonction de plus en plus importante de gestion administrative et financière est beaucoup le fait d'un personnel féminin.

FORMATION ET PROFIL DE CARRIÈRE



La formation professionnelle continue

La fin des années 1990 est marquée par une augmentation de l'effort en matière de formation professionnelle continue dans la Construction estimée à + 34 %. Ce pourcentage est à comparer aux + 10 % de croissance enregistrée, à la même époque, dans la moyenne de l'ensemble des secteurs économiques. Le taux d'accès à la formation continue est de 22 % dans le Bâtiment et de 32 % dans les Travaux publics.

On observe une montée en puissance de la place des ouvriers dans les politiques de formation (54 % des effectifs en 2005) même si, au regard des effectifs salariés, leur taux d'accès reste inférieur à celui des techniciens ou des cadres.

Les plans de formation des entreprises en direction des ouvriers accordent une place croissante aux formations obligatoires et à la sécurité, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

À noter que les TPE et PME font moins appel à la formation continue que les grandes entreprises.

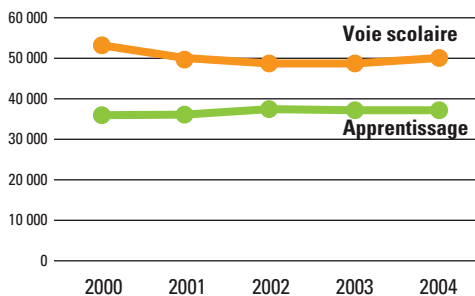
La formation initiale

La Construction dispose d'une offre de certification assez considérable. À la rentrée 2004, on dénombrait 124 diplômés de niveaux V, IV, et III, dont : 20 de niveau III (4 DUT et 16 BTS) ; 38 de niveau IV (11 bac pro, 16 BP, 6 BT, 5 bac techno et 2 mentions complémentaires) et 66 de niveau V (26 BEP, 32 CAP et 8 mentions complémentaires). Toutes ces formations sont accessibles par voie scolaire ou par l'apprentissage.

La certification dans l'enseignement supérieur est également abondante à travers les licences professionnelles et les écoles d'ingénieurs auxquelles il convient d'ajouter les divers titres du ministère chargé de l'Emploi et les certifications des branches.

Durant l'année scolaire 2003-2004, la voie scolaire a accueilli 114 000 élèves (59 %) et l'apprentissage 78 000 apprentis (41 %) dans les métiers du BTP. Soit 14 000 au niveau III, 45 000 au niveau IV et 133 000 au niveau V.

Évolution des effectifs formés par voie de formation



Source : CCCA.



Traditionnellement, la formation par l'apprentissage est particulièrement développée dans la Construction. Sa part est passée de 39,7 % à 41,5 % entre 2000 et 2004.

Au sein de la filière Bâtiment, quatre spécialités réunissent les deux tiers des élèves en année terminale au niveau V, IV et III : l'électricité 25 %, la menuiserie 16 %, le chauffage 14 % et la maçonnerie 12 %. Pour autant, le nombre d'élèves formés à tous ces métiers accuse une légère baisse, alors qu'à l'inverse une hausse de 11 % des effectifs a été enregistrée dans la plomberie.

Durant l'année scolaire 2005-2006, 12 000 personnes ont suivi des formations de niveau V, IV et III préparant aux métiers des Travaux publics. Deux diplômes sont privilégiés en apprentissage : le CAP au niveau V et le BP au niveau IV.

La gestion des compétences

Encore balbutiante dans les entreprises de la Construction, elle passe, dans les entreprises d'une certaine taille, par la pratique de l'évaluation annuelle. Le plus souvent, la gestion des compétences prend la forme d'un entretien individuel.

La pratique de l'entretien annuel est en plein développement dans les entreprises des Travaux publics quelle que soit leur taille, dans les grandes et moyennes entreprises du Bâtiment (gros œuvre, second œuvre) et dans quelques PME du second œuvre. Dans les Travaux publics, l'entretien annuel a d'abord concerné les cadres et les ETAM. Sa pratique tend désormais à se généraliser en direction des ouvriers.

Le but de l'entretien est, en principe, de dresser un bilan de l'année écoulée, de fixer les objectifs avec chaque salarié et de prévoir les formations nécessaires à leur obtention. Cette démarche débouche souvent sur un plan de formation.

Chez les artisans où l'entretien annuel est encore peu répandu, la plupart d'entre eux considèrent toutefois qu'il est important d'être à l'écoute des salariés et de leur projet professionnel.

Notons que les démarches de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), initiées par les grands groupes, émergent désormais dans les entreprises de la Construction.

La gestion des hommes se professionnalise dans la Construction qui s'oriente au-delà d'un traitement informel et oral, vers le développement des entretiens professionnels.



DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Depuis 1999, année de relance de la Construction, le BTP a renoué avec une croissance supérieure à celle du reste de l'économie nationale. Les activités de la Construction – Bâtiment et Travaux publics confondus – s'adaptent à l'évolution rapide des exigences sociétales, de la réglementation, des produits et technologies. Les marchés aussi changent. L'État se désengage mais les collectivités territoriales et le secteur privé s'impliquent davantage.

La Construction doit compter avec le prix de l'énergie et des matières premières qui impactent pour une bonne part les prix de revient de l'ensemble de ses activités et donc les marges.

Le Bâtiment est constamment conduit à s'adapter à une conjoncture qui lui échappe largement.

Un point d'augmentation du pouvoir d'achat des ménages se traduit par l'achat de 18 000 logements supplémentaires dont 6 500 dans le neuf.

Une baisse de 1 % du taux d'intérêt a pour effet de générer l'achat de 13 500 logements dont 11 500 dans le neuf*. Les Travaux publics n'échappent pas aux contraintes liées aux incertitudes. Ses activités sont très sensibles aux enjeux affectant la vie publique et politique.

Cycle électoral, cycle de l'investissement, conditions de privatisation d'entreprises publiques, etc. influent très fortement sur le secteur.

* Cf. Michel Moullart, Université Paris X - Nanterre.

ÉTUDES PROSPECTIVES

Compte tenu de nombreux facteurs non maîtrisables, comment disposer d'une vision prospective pertinente de la Construction ? L'observatoire du BTP a opté, avec prudence, pour l'étude de deux scénarios se plaçant, chacun, dans des perspectives économiques différentes et sur deux périodes volontairement distinctes, 2004-2009 et 2009-2015* :

- Le scénario tendanciel cyclique est une hypothèse reposant sur un simple prolongement du lien entre cycle économique et cycle du Bâtiment tel que précédemment observé.
- Le scénario d'accélération mise sur la poursuite du dynamisme des marchés du logement et du non-résidentiel.

** Au regard de divers travaux prospectifs réalisés par le BIPE, l'OFCE et la direction de la Prévision du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, la période 2004-2009 correspondrait à une croissance annuelle du PIB de l'ordre de + 2,5 %, alors que sur la période 2009-2015 cette croissance fléchirait autour de + 1,9 %.*

Le scénario tendanciel cyclique

Cette hypothèse aboutit à ce que le Bâtiment suive, avec toutefois une moindre amplitude, les fluctuations de la croissance économique générale.

Plus précisément, la production du Bâtiment augmente de 1,2 % par an jusqu'en 2009, puis fléchit entre 2009 et 2015 pour afficher une baisse de - 0,5 %.

À noter que le second œuvre est mieux orienté que le gros œuvre.

Le scénario d'accélération

Cette hypothèse se traduit par une forte progression du non-résidentiel jusqu'en 2009 tandis que le logement, après avoir marqué un palier en 2006-2007, poursuit sa croissance. Ce scénario retient la persistance d'une bonne orientation des travaux d'entretien.



Le cas des Travaux publics

On sait d'expérience que la santé des Travaux publics n'est pas totalement déconnectée de celle du Bâtiment. L'espoir d'une bonne conjoncture sur le logement neuf est quasi automatiquement garante d'une bonne tenue des travaux de VRD (voirie, réseaux divers).

Il est permis, en outre, de compter sur le développement des transports urbains, les lignes à grande vitesse, de l'entretien du patrimoine routier, des aménagements urbains, du traitement des eaux usées, etc.

DES PISTES D'AVENIR

Quelques tendances à surveiller...

Les macro-lots

L'émergence des macro-lots – des commandes divisées en plusieurs lots distincts (gros œuvre, technique, finition) – doit inciter les entreprises à se regrouper afin d'être en mesure de pouvoir répondre à ce type d'appel d'offres. La maîtrise d'ouvrage recherche en effet des entreprises de la Construction disposant d'une certaine capacité financière et/ou d'un large éventail d'activités leur permettant de prendre en charge l'ensemble des métiers, voire de jouer un rôle de maîtrise d'œuvre. La maîtrise d'ouvrage semble vouloir privilégier les marchés à interlocuteur unique.

Les contrats de partenariat

Il s'agit de contrats administratifs par lesquels l'État ou un établissement public confie à un tiers, sur une durée déterminée, une mission de service public qui peut englober la construction ou la transformation d'ouvrage ou bien encore l'équipement, l'entretien, la maintenance, l'exploitation, la gestion. La finalité est de permettre un financement privé d'ouvrages et de services publics. Cette procédure qui s'appuie sur des montages financiers souvent sophistiqués tend, semble-t-il, à se développer.

L'industrialisation

Les fabricants trouvent une valeur ajoutée en proposant à la Construction des produits s'approchant, le plus possible, du concept du « prêt à poser ». Économie réalisée dans la mise en œuvre et sur les frais de déplacement, gestion plus confortable des

normes par l'assemblage en ateliers plutôt que sur le chantier, disparition de certains métiers spécialisés, notamment dans l'artisanat, au profit d'un travail de simples poseurs, figurent parmi les conséquences de cette évolution. Avec, pour corollaire, le risque d'un véritable transfert des savoir-faire au profit de l'Industrie et donc au détriment de la Construction.

Pour autant, les professionnels de la Construction ne croient pas en l'hypothèse du « tout industriel », compte tenu de la diversité des ouvrages et des conditions de chantier qui exigent le maintien d'un haut niveau de compétence.

Changer les comportements

Les relations, parfois difficiles, entre les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entreprises du BTP ne facilitent pas la prise en compte des exigences croissantes de la clientèle privée qui portent sur la qualité et le respect des délais.





L'atomisation des donneurs d'ordre

La multiplication des financements publics pour une même opération a pour effet de retarder le processus de décision de la part des donneurs d'ordre et, parfois aussi, d'occasionner des interruptions de chantier. Résultat : le respect des délais devient problématique et la précipitation avec laquelle sont menés les travaux augmente inévitablement les risques potentiels de malfaçons et d'accidents.

Changement de commande...

La commande publique change en raison du désengagement de l'État en matière d'investissements en travaux publics et, parallèlement, de la montée en puissance des territoires, conformément aux lois de décentralisation, et du dynamisme du secteur privé qui assume désormais le tiers des activités des Travaux publics.

La stratégie de filière

En réponse à la volatilité des marchés, la Construction s'oriente parfois vers la maîtrise de l'amont (centrale d'achat, production de ses propres matières premières en vue de leur mise en œuvre, etc.) et sur les marchés en aval.

Cette approche globale facilite, par ailleurs, le développement de la vente de conseil et concerne tous les types d'entreprise du Bâtiment et des Travaux publics, de l'artisanat au major.

Logistique : les tensions du flux tendu

Il apparaît que le BTP – et pas seulement ce secteur d'activité – est aujourd'hui confronté aux effets pervers d'une logistique qui a optimisé à l'extrême le concept du flux tendu.

Et cela sur toute la chaîne, de l'amont à l'aval, c'est-à-dire de la fabrication à la livraison de produits sur le site même de leur mise en œuvre. Certains fabricants, en situation de quasi-monopole, imposent aux entreprises de la Construction des délais de livraison. D'où un surcoût engendré par l'acheminement en urgence de petites quantités (pièces détachées pour réparation par exemple) et par des retards de chantiers.

Ce faisant, les entreprises prennent de plus en plus l'initiative de constituer – comme au bon vieux temps ? – des stocks en tout genre de produits divers et variés et de pièces détachées.

Ce nouveau type d'épargne de précaution, évidemment coûteux à instituer et à gérer, vise à préserver une marge de manœuvre.

EMPLOI ET PROSPECTIVES

Préserver ses marges

Les professionnels de la Construction s'inquiètent de la baisse des marges induite par la hausse du coût du foncier, des matières premières et par l'industrialisation.

- La hausse du prix des terrains a pour effet de réduire la part de la Construction dans le prix de vente global d'un ouvrage. En d'autres termes, les clients attendent de la Construction qu'elle apporte sa contribution à la réduction du surcoût imputable au foncier. La Construction rogne alors sur ses marges pour limiter l'augmentation du prix de vente global.
- La hausse du prix de l'énergie et des matières premières impacte les coûts logistiques et des matériaux que la Construction a, parfois, des difficultés à répercuter complètement.
- Les industriels fournissent de plus en plus souvent des produits finis via des systèmes fermés qui réduisent l'intervention de l'entreprise. Ce phénomène qui tend à se généraliser s'observe notamment dans le second œuvre où des métiers sont menacés.

La reconquête de la valeur ajoutée devient dès lors un enjeu primordial pour les professions de la Construction.

S'adapter à des marchés peu prévisibles

Les professions de la Construction sont confrontées aux évolutions des marchés, parfois très rapides et imprévisibles, rendant de ce fait difficile l'anticipation.

Parmi les réponses apportées à cette problématique, on relève, de la part des plus importantes entreprises du BTP, le rachat de plus petites structures spécialisées.

Cette stratégie permet en outre de résoudre les difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée.

L'exploitation de niches offre une autre possibilité. On pense au secteur de la rénovation qui concerne aussi bien le Bâtiment que les Travaux publics et qui requiert en général plus de qualité et de technicité. L'émergence d'activités spécialisées telles que la climatisation et la serrurerie offre aussi des opportunités.

Répères

Des prix volatiles

Les prix des matériaux évoluent rapidement à la hausse et parfois même le lendemain de l'obtention d'un marché. Cette situation grève les marges des entreprises que le jeu de la concurrence pousse à dresser des devis très serrés.

Pas cher ?

La concurrence exercée entre les fournisseurs du second œuvre notamment a parfois pour conséquence une baisse sensible de la qualité des matériaux, entraînant soit le gaspillage de produits, soit une plus grande difficulté dans la mise en œuvre et donc un surcoût en temps de travail.

L'effet grandes surfaces du bricolage

Le développement des grandes et moyennes surfaces du bricolage pénalise l'artisanat. Les artisans et les TPE doivent prendre en compte cette nouvelle forme de concurrence.

Se préparer à recruter

La croissance des activités de la Construction, du moins jusqu'à l'horizon 2009, et le décalage vers le haut de la pyramide des âges laissent à penser que le recrutement sera à moyen terme durablement soutenu dans la Construction.

Même en retenant le scénario le plus pessimiste, la Construction aura, pour le moins, à pourvoir au remplacement des salariés partant à la retraite, à maintenir la cohérence de la chaîne hiérarchique et à assurer la transmission des compétences et savoir-faire attachés aux différents métiers.

On peut raisonnablement s'attendre à ce que le recrutement fasse l'objet d'une concurrence accrue entre les différents secteurs et entre les entreprises de la Construction.

Les besoins à venir

La fonction de bureau d'études, dans les structures de plus de 10 salariés essentiellement, et la fonction méthodes, dans les structures de plus de 100 salariés, sont appelées à poursuivre leur développement. Plus précisément, la demande porte sur le recrutement de techniciens d'étude chiffrage, d'étude de conception et de réalisation, d'ingénieurs étude de prix, d'ingénieurs méthodes.

Parallèlement de nouvelles fonctions apparaissent. Des postes de responsable, coordonnateur et animateur Qualité sécurité environnement (QSE) se créent à la faveur de la mise en place de démarche qualité et de l'application des normes réglementaires. La prévention et la santé font, elles aussi, l'objet de développements de compétences particulières, de même que la démarche Haute qualité environnementale (HQE) dans les entreprises et le développement du mieux-disant environnemental sur les marchés. On note également l'émergence de services achats, de nouveaux métiers liés à l'entretien et à la maintenance, et le renforcement de la fonction commerciale au sein des entreprises de la Construction, le développement de la fonction ressources humaines.

La transmission de l'entreprise

L'artisanat du BTP est trop souvent en butte aux difficultés de transmission de l'entreprise, dues généralement à une méconnaissance des professionnels des opportunités de reprise. Les PME du Bâtiment comme des Travaux publics sont assez souvent recherchées par un major qui voit là l'opportunité de se diversifier à la faveur d'un développement externe. La profession s'organise pour détecter, séduire, former et accompagner les repreneurs potentiels.

Vade-mecum

- *S'attacher les compétences d'un service achat qui saura négocier au meilleur prix des produits de réelle qualité.*
- *Diversifier ses fournisseurs, et ne surtout pas s'en cacher, afin de faire jouer la concurrence.*
- *Privilégier les achats groupés afin de bénéficier des meilleurs tarifs.*
- *Parvenir à rémunérer la fonction conseil auprès de la clientèle privée.*

EMPLOI ET PROSPECTIVES

Avenir durable...

Les différentes branches de la Construction sont fortement engagées dans une vaste réflexion visant à prendre en compte les divers aspects du développement durable. Les enjeux sociétaux commandent à la Construction de porter une attention particulière à :

- l'impact du bâtiment sur la santé ;
- l'amélioration de l'accessibilité des logements ;
- la réduction des gaz à effet de serre.

Les entreprises du BTP sont de plus en plus souvent confrontées sur les chantiers à des contraintes en matière d'environnement : bruit, poussières, huiles de vidange des engins de chantier, nuisances diverses occasionnées aux riverains, etc.

La Construction est naturellement soucieuse d'offrir des équipements qui soient exempts de risque pour la santé. D'où le développement d'une approche écologique appliquée aux matériaux comme aux énergies renouvelables, tous deux source de nouveaux marchés, métiers et compétences. L'étude CEP Construction note la prise en compte de l'environnement avec, notamment, le développement des démarches HQE et du concept du mieux-disant environnemental. La question : « Comment concevoir des chantiers, des installations qui génèrent un moindre impact sur le plan environnemental ? » est régulièrement traitée par les ingénieurs en projet de fin d'études dans plusieurs groupes de la Construction.

Les Travaux publics sont déjà des acteurs importants de l'environnement, via la mise aux normes des stations d'épuration

en matière de rejets de nitrates et de phosphates et la valorisation des déchets produits par la Construction mais aussi par les autres industries.

La déconstruction, qui permet de valoriser 60 % des déchets du BTP, tend d'ailleurs aujourd'hui à se généraliser, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

... et contraintes environnementales

Les contraintes liées à l'environnement sont parfois difficiles à supporter de la part des TPE du Bâtiment pour qui la démarche HQE nécessite une mise aux normes des machines particulièrement onéreuse.

Parallèlement, les candidats à l'accession à la maison individuelle sont de plus en plus préoccupés par la dangerosité des produits utilisés et, plus précisément, de l'impact que peuvent avoir les matériaux dans le temps sur la santé des habitants.

L'envers de la médaille est, bien entendu, qu'une forte demande s'exerce sur les produits techniques et écologiques favorisant l'émergence de marchés porteurs.

Le CEP a été suivi par le Comité de pilotage, composé de :

- Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (DGEFP)
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (DAEI)

Représentants des employeurs

- CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment)
- FFB (Fédération Française du Bâtiment)
- FNSCOP BTP (Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux Publics)
- FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics).

Représentants des salariés

- Fédération nationale des salariés de la Construction et du Bois - CFDT
- Fédération BATI - MAT - TP - CFTC
- Fédération nationale des salariés de la Construction - CGT
- Fédération générale Force Ouvrière du Bâtiment et des Travaux publics et ses activités annexes - CGT FO
- Syndicat national - CFE - CGC - BTP

ADRESSES UTILES :

www.capeb.fr
www.ffbatiment.fr

www.fntp.fr
www.metiers-btp.fr

Cette synthèse n° 47

est publiée par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

7, square Max-Hymans - 75741 PARIS cedex 15

Conception et réalisation : *Paname Communication*

Illustrations : *Vincent Jacquet*

Imprimé en France

Date de publication : *2008*

ISSN *1249-5204* - **ISBN** *978-2-11-096845-6*

Depuis le premier Contrat d'Études Prospectives (CEP) Construction réalisé en 1992, le Bâtiment et les Travaux publics ont connu des bouleversements considérables. Le secteur a poursuivi sa propre évolution et s'est adapté à un environnement extérieur lui-même en pleine mutation. À l'évidence, une actualisation du CEP s'imposait.

C'est ainsi qu'une seconde version du CEP Construction a été finalisée en décembre 2006. Version à partir de laquelle a été élaboré ce document de synthèse. Le propos a été de présenter une image économique, sociale et organisationnelle récente du secteur et de porter un regard prospectif sur les évolutions qui, inévitablement, toucheront les multiples professions du Bâtiment et des Travaux publics.

Reste que la Construction, riche de nombreux savoir-faire, est porteuse d'une mosaïque de métiers et d'emplois pour les hommes et pour les femmes.

L'étude dont est tirée cette synthèse a été réalisée
par Bernard Brunhes Consultants

Cette synthèse n° 47 est publiée par la Délégation
générale à l'emploi et à la formation professionnelle
7, square Max-Hymans 75741 Paris Cedex 15

Cette synthèse est disponible sur les sites

www.minefe.gouv.fr

du ministère de l'Économie, de l'Industrie
et de l'Emploi

www.travail-solidarite.gouv.fr

du ministère du Travail, des Relations sociales,
de la Famille et de la Solidarité.